



Déclaration des baccalauréats obtenus et des études poursuivies

Nom : Prénom :
Date et lieu de naissance :
Adresse :
Tel : e-mail :

Baccalauréats obtenus :

Matricule du bac	Série du Baccalauréat	Année d'obtention	Wilaya d'obtention

Diplômes universitaires obtenus :

Matricule du bac utilisé	Intitulé du diplôme	Année d'obtention	Etablissement

Autres inscriptions dans un établissement universitaire :

Matricule du bac utilisé	Série du Baccalauréat	Année d'obtention	Etablissement

J'atteste sur l'honneur de l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration et je m'engage à déclarer toute autre inscription auprès du service scolarité du vice rectorat de graduation.

Date : Signature de l'étudiant(e)

Note :

- L'inscription à plusieurs formations universitaires est interdite (Arrêté N°712 du 03/11/2011).
- L'inscription à une autre formation de graduation quelque soit le nombre de bac n'est autorisée que 5 années après l'obtention du dernier diplôme universitaire (Circulaire N°222 du 21/07/1977).
- Toute fausse déclaration conduit, outre les mesures disciplinaires réglementaires, à l'annulation de l'inscription.